

Bonjour,

Vous avez choisi de faire un pas vers cette belle aventure. Voler est le plus vieux rêve de l'homme... Nous allons essayer de vous satisfaire au mieux, soyez-en assuré.

Toutefois soyez conscient que cette activité fantastique demande une certaine implication personnelle.

Cela commence par lire entièrement ces Conditions Générales. Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'activité s'y trouvent et pourtant nous perdons souvent un temps considérable à répondre à vos questions.

Je vous remercie de prendre le temps de tout lire entièrement, de compléter, signer et me renvoyer le formulaire situé en fin de document.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

1. PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Dès votre prise de rendez-vous, vous devez envoyer par email à propulsion5@orange.fr le formulaire (page 5 du présent document) complété et signé.

Vous devez également envoyer un chèque d'arrhes correspondant à 50 % du coût du stage choisi, rédigés à l'ordre de :

ProPulsion – 26 rue de Ferrottes – Villeflambeau – 77710 Chevry en Sereine

Le reste de la somme est dû le premier jour du stage ; prévoyez de payer en chèque bancaire ou en espèces.

Votre réservation ne sera effective qu'après réception par ProPulsion de ce document et du chèque d'arrhes.

2. CONFIRMATION DE LA SÉANCE

Ces activités étant tributaires des conditions météorologiques, nous nous réservons le droit de modifier ou d'annuler les séances.

Pour connaître le maintien ou non de la séance et le lieu de rendez-vous, appelez la veille au soir de votre rendez-vous, à partir de 20h00 au n° suivant : **06 33 41 19 56**.

Il s'agit d'une messagerie vocale où je ne suis pas joignable, ne laissez pas de message !

Le lieu du rendez-vous est choisi en fonction de l'orientation du vent annoncé la veille et ne peut donc pas être connu à l'avance. Il y a 3 points de rdv possibles : consultez le document joint "[Points de RDV-plans.pdf](#)" pour les identifier.

Quelques fois je serai obligé de vous demander de rappeler cette messagerie le matin même de la prestation. Soit dans le cas où la météo annoncée est douteuse, soit lorsque les sites météorologiques que je consulte la veille ne sont pas tout à fait en accord.

S'il y a un changement de dernière minute vous serez prévenus par sms, donc **pensez à consulter votre messagerie le matin avant le départ.**

3. DURÉE DE LA SÉANCE

Chaque séance dure 3 heures. Celle-ci commence en générale à 8h45. Il est impératif d'arriver sur le lieu de rendez-vous à l'heure. Pensez que vous retarderez tout le groupe si vous êtes en retard !

Si toutefois vous avez un problème et pensez être en retard, téléphonez-moi dès que possible au : **06 83 20 41 19** afin que je m'organise.

4. CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

Un certificat médical devra obligatoirement être fourni avant votre participation au stage de parapente.

5. ASSURANCES

Votre participation à une formation au parapente est subordonnée à la **souscription d'une licence et d'une Assurance Responsabilité Civile Aérienne**. Cette licence et cette assurance sont obligatoires.

Pour prendre votre licence/assurance, rendez-vous sur le site internet de la FFVL :

https://intranet.ffvl.fr/ffvl_licenceonline/pre_rempli/NEW/633/5/829

Cochez la case : **Primo licencié**.

N° club ou école, inscrivez : **05915** puis suivez les instructions.

Pour la pratique de cette activité, afin de couvrir les risques encourus par les personnes, une assurance Individuelle Accident facultative, mais fortement conseillée est aussi disponible. Vous pouvez y souscrire en ligne en même temps que votre licence et votre Responsabilité Civile Aérienne.

ATTENTION : LA LICENCE DOIT ETRE SOUSCRITE AU MOINS QUELQUES JOURS AVANT VOTRE PREMIERE PARTICIPATION AFIN D'ETRE VALIDEE DES LE PREMIER JOURS DU STAGE !

Toute personne non licenciée et non assurée en RCA sera refusée !

6. ANNULATION

6.1 – Annulation par ProPulsion

Ces activités étant tributaires des conditions météorologiques, nous nous réservons le droit de modifier ou d'annuler les séances.

ProPulsion est seul juge de la possibilité d'assurer ses prestations.

En cas d'annulations répétées pour mauvaise météo (**au-delà de trois fois consécutives**) ProPulsion pourra procéder au remboursement de votre séance si vous le souhaitez.

En cas d'annulation, rappelez ProPulsion dans les plus brefs délais pour reprogrammer vos séances. Si vous ne le faites pas rapidement, vos séances risquent d'être décalées trop loin dans le temps.

6.2 – Annulation par le client

Le nombre de places par séance étant limité, si vous deviez reporter votre séance pour motif personnel, faites-le **7 jours minimum avant la prestation** afin de pouvoir proposer la place à quelqu'un d'autre.

Si vous êtes absent le jour de la prestation, seule une annulation pour raison médicale attestée pourra faire l'objet d'un report de séance ou d'un remboursement.

Si vous ne vous présentez pas à une séance découverte pour motif personnel, votre séance sera considérée comme réalisée, donc perdue pour vous.

7. VALIDITÉ DES PRESTATIONS

Chaque prestation est valable 1 an à compter de la date d'inscription et ne peut être reportée qu'avec l'accord de ProPulsion.

Pour information, ProPulsion ne fixe aucun rendez-vous entre le 30 novembre et le 1 mars sauf avis contraire.

Tout litige ou toute contestation relève du Tribunal de Commerce de Melun.

8. TENUE VESTIMENTAIRE

- **Des chaussures de randonnée** maintenant bien la cheville avec une semelle amortissante sont vivement conseillées.
- Des gants souple mais solides sont aussi importants pour vous préserver des atterrissages mal négociés et du froid en altitude si vous prévoyez des grands vols.
- Un coupe-vent et un jean feront l'affaire pour débiter.
- Des lunettes de soleil, de la crème solaire et de quoi vous désaltérer régulièrement ne sont pas superflus.

Foire aux Questions

- Afin de nous organiser, pouvez-vous nous dire où se passera la séance samedi prochain ?

Le lieu du rendez-vous est choisi en fonction de l'orientation du vent annoncé la veille et ne peut donc pas être connu à l'avance.

Quelques fois je serai même obligé de vous demander de rappeler la messagerie (06 33 41 19 56) le matin même de la prestation. Soit dans le cas où la météo annoncée est douteuse, soit lorsque les sites météorologiques que je consulte la veille ne sont pas tout à fait en accord.

S'il y a un changement de dernière minute vous serez prévenus par sms, donc **pensez à consulter votre messagerie le matin avant le départ.**

- Pouvons-nous venir accompagnés ?

Oui, il n'y a aucun problème à venir accompagné, il y a de la place pour tout le monde.

- Pouvons-nous régler l'assurance sur place ?

Non. Cela prendrait trop de temps et diminuerait d'autant la durée de la prestation, c'est pourquoi nous tenons à ce que cette formalité soit réglée avant.

- Combien de temps dure le vol ?

Ce n'est pas un vol en biplace, c'est une séance découverte où vous allez décoller seul pour la première fois. Ce n'est donc pas la durée qui est importante ici, mais l'accomplissement du plus vieux rêve de l'homme...

- J'ai le vertige, j'hésite à faire du parapente ?

Le vertige se manifeste lorsque l'on est en contact direct avec le support élevé, que ce soit d'une échelle, d'une tour ou d'une falaise. Là en l'occurrence en parapente ce n'est pas le cas, donc vous n'aurez pas de vertige ;-)

FORMULAIRE À COMPLÉTER, SIGNER ET ME RENVOYER

Nom du **participant** :

.....
(et non pas de la personne qui offre l'activité)

Prénom :

.....
Date de naissance :

.....
N° de portable :

.....
Email :

.....
Poids :

.....
Date prévue pour l'activité :

Mode de règlement (cochez la case correspondante) :

Auprès de Propulsion :

Chèque Virement PayPal

Date :

Bon cadeau autre prestataire (Sport-découverte, Groupon, etc ...)

C'est important, indiquez le nom du prestataire :

Date d'achat du bon :

« Conditions Générales, lues et approuvées »

Date :

Signature :